



Trop, c'est trop : Un détenu dangereux laissé sans prise en charge !

Le détenu F..., arrivé au CP Perpignan le 5 mars 2025, est placé au quartier disciplinaire depuis le 18 avril 2025. Ce détenu, identifié comme l'un des « bloqueurs », totalise à ce jour :

19 comptes-rendus d'incidents, classés sans suite ou toujours en attente de traitement.

Depuis son arrivée, il multiplie les agressions et tentatives d'agressions envers les personnels. Hier encore, il s'est illustré en projetant de l'urine au visage et sur l'uniforme d'un surveillant.

Depuis plus de six mois au quartier disciplinaire, ce comportement violent et provocateur s'est transformé en un véritable jeu pour lui. Malgré les nombreux signalements adressés au SMPR, aucune prise en charge psychiatrique n'a été mise en place. Le détenu tient pourtant des propos incohérents et se montre totalement hermétique à tout dialogue. Il aura fallu attendre un énième incident pour qu'une demande d'hospitalisation d'office soit demandée ce matin.

Ce détenu a récemment été géré de manière équipée, avec une remise en place de ce dispositif depuis hier. Cependant, cette mesure s'avère insuffisante, tant le comportement de l'intéressé reste imprévisible et agressif. Cette gestion, lourde et éprouvante, use les personnels qui doivent sans cesse intervenir dans des conditions à haut risque, sans aucune perspective d'amélioration à long terme. La lassitude et l'épuisement gagnent les agents, qui continuent pourtant à faire preuve d'un professionnalisme exemplaire.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN dénonce cette inaction irresponsable.

Ce profil psychiatrique relève clairement du Plan national de lutte contre la violence, et doit être pris en charge médicalement. Il est urgent d'agir, en procédant dans un premier temps au transfert de ce détenu vers un autre établissement adapté à sa situation.

Les agents du quartier disciplinaire et d'isolement, malgré les reproches injustes du CGLPL, continuent d'exercer leur mission avec professionnalisme et dignité, dans des conditions de travail déplorables.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN exige le transfert immédiat de ce détenu ingérable, et alerte sur les conséquences dramatiques d'une gestion défailante.

L'administration, en refusant d'agir, fabrique une bombe humaine, au lieu de soigner et de favoriser la réinsertion – pourtant censée être l'une de ses missions fondamentales.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN félicite et soutient l'ensemble des personnels, toute catégories confondues, pour leur engagement et leur professionnalisme quotidiens face à des situations toujours plus intenable.

Gérard TAILLEFER Secrétaire local **FO JUSTICE** le 05/11/2025

